

Changer l'Europe, maintenant !



Fiche de riposte sur la collusion supposée entre votes PPE et PSE

I. Source de ces attaques :

Les auteurs des attaques se fondent tous sur « une étude de l'Observatoire de l'Europe ». Derrière ce nom à apparence sérieuse se cache en réalité une fondation politique rattachée au groupe Indépendance et Démocratie du Parlement européen, dans lequel siège Philippe de Villiers.

Le premier vecteur de transmission de ces attaques est donc celui de Philippe de Villiers et de ses listes, mais le Front de gauche lui vient en appui en relayant également les résultats erronés et surtout tirés de leur contexte de cette étude.

- **Front de gauche et Aristocrates Souverainistes même combat, les petits contre les grands méchants, "tous pareils, tous pourris" ?!**

II. Éléments d'explication :

Il y a eu des centaines de votes au Parlement européen ces cinq dernières années. La plupart de ces textes sont des harmonisations de normes techniques (taille des cages à poules) ou visent à éliminer les obstacles techniques aux échanges. Il faut bien voir que l'essentiel de l'activité normative (législative) du Parlement européen et du Conseil des ministres relèverait, en France, du pouvoir réglementaire, c'est-à-dire du gouvernement.

Par ailleurs, toutes les études et statistiques disponibles se concentrent sur les votes finaux, quand avant il y a eu discussions sur des milliers d'amendements : c'est dans les amendements que se reflètent les lignes rouges de chacun, et les clivages.

Rappelons enfin que pour être adopté, tout texte soumis à la plénière du Parlement européen doit recueillir la majorité simple des suffrages exprimés (ou plus lors d'une seconde lecture ou de la procédure budgétaire). Le Parlement européen compte aujourd'hui 785 députés. Le groupe le plus important au Parlement européen, le PPE (droite), en compte 288. **Aucun groupe politique ne peut, à lui seul, faire adopter un texte.**



Changer l'Europe, maintenant !



La négociation et l'élaboration de compromis font donc partie intrinsèque du mode d'élaboration de la législation européenne. L'analyse des coalitions formées lors des votes montre que le premier allié de la droite est le groupe libéral, dont font partie les députés du Modem de M. Bayrou, et que dans 69, 8% des cas PSE et Verts ont voté de façon identique et que dans 62% des cas PSE et GUE (extrême gauche) ont voté de la même manière. En ce qui concerne les amis de M. de Villiers, ils ont voté avec la droite dans 50,7% des cas.

- **Les spécificités du fonctionnement parlementaire européen obligent à la conclusion de compromis avec les autres forces politiques en présence**
- **Le Front de gauche et le MPF/Libertas ne font pas exception à cette règle**
- **L'enjeu de l'élection du 7 juin et d'inverser le rapport de force nécessaire à l'élaboration de la législation européenne**

III. Votes clivants :

- Les socialistes européens ont voté contre la directive de la honte, qui permet d'incarcérer les immigrés clandestins jusqu'à 18 mois.
- Le PPE et l'UMP ont voté pour une dérogation permettant aux Etats d'allonger la durée légale du temps de travail à 65h par semaine
- Le PPE et l'UMP votent contre l'extension du congé maternité de 14 à 18 semaines
- Le PPE a voté contre l'exclusion des services sociaux de la directive services, dite directive Bolkestein

